

1

Mesdames et Messieurs  
Honorables delegues

10/5/06 PM

Permettez moi d'abord de vous remercier pour m'avoir donner l'occasion de mettre en relief les progrès accomplis par mon pays pour l'éradication des mines antipersonnel conformément aux nobles idéaux de la convention d'ottawa.2

En effet depuis notre dernière rencontre en Croatie , certaines remarquables actions concrètes ont été réalisées pour atteindre notre Vision qui est une « Mauritanie libre d'impact de mines »3 à L'horizon 2011. *conformément à l'article 5 de la convention.*

Certes, objectif ambitieux, mais nous n'épargnerons aucun effort pour l'atteindre.

Il est important de rappeler que nous avons mis en place depuis 2000 en fonction des zones affectées 4 un programme national de déminage humanitaire basé sur les capacités nationales 5. La commission nationale chargée de la mise en oeuvre de la convention et le BNDH constituent les principaux acteurs de la mise en œuvre de cette convention .

Au cours des mois déjà écoulés et conformément au plan d'action 2005-2009 que nous avons soumis à Nairobi et qui sera réactualiser après LIS prévue cette année , nous avons entrepris des actions concrètes pour la réalisation de nos objectifs malgré l'insuffisance des ressources disponibles 6.

Ce plan d'action consiste a :

**Objectif 1** :- Relever et marquer toutes les zones minées connues dont le déminage ne peut être programmé dans l'instant .

7

**Objectif 2** : Déminer les zones minées à impact fort et moyen pour les communautés concernées.

8

**Objectif 3** : Fournir un soutien complet dans le domaine de la formation à la réduction des risques au profit des activités de déminage, d'enquêtes et marquage décrites dans les objectifs 1 et 2



9 **Dans le domaine de déminage**, le bureau National de déminage Humanitaire a d'abord réaliser des opérations de dépollution qui ont permis la destruction de 177 UXO dans les régions affectées. En même temps les opérations de déminage se poursuivent dans les zones a haut risk dans la région 10 de Nouadhibou grâce a l'appui financier de l'ONG française Hamap -démineur. Ces opérations ont permis de déminer déjà 10.000 mètres carrés et de détruire 91 mines dont 85 mines AP et 6 AC. 11 (faire le commentaire sur la zone déminée)

Il est important de préciser que se déminage est conduit par des unités du génie militaire mais appliquant les procédures de déminage opérationnelle nationales conformes aux IMAS, sous le contrôle du centre d'action anti-mines.

L'éducation contre le danger des mines 12 a été l'une des activités principales de notre action pour l'année 2005-2006 et cela grâce à l'appui du gouvernement canadien que nous remercions infiniment.

Ce programme mis en œuvre par le BNDH, l'UNICEF et des Ongs nationales a permis d'atteindre les résultats suivant.

-Marquage de 2.500.000 mètres carrés des zones affectées (à Nouadhibou et zoueratt) par des signes réglementaires « danger de mines ». Cela constitue un élément important pour sensibiliser les populations contre le danger des mines dans ses zones minées.

-Formation de 160 animateurs 13 relais parmi les ONGs et l'administration pour s'occuper des campagnes de sensibilisation contre le danger des mines.

-Réalisation de plusieurs campagnes 14 de sensibilisation auprès des populations nomades (10.650 nomades) et de l'ensemble des écoles primaires publiques (17500 écoliers) dans les régions de Daklet Nouadhibou et du Tiris Zemour 15

-Distribution 16 de 35000 livres, 15000 posters et 17 18000 affiches permettant ainsi une large prise de conscience des populations sur le danger des mines.

Voilà honorable assistance très brièvement les dernières actions réalisées dans la lutte contre les mines antipersonnel en Mauritanie.

Enfin je ne peux que remercier les états et organisations internationales et non gouvernementales pour le soutien Financier à notre programme qui demeure très faible , notamment Le Gouvernement canadien , le gouvernement Américain , les agences spécialisés des nations unies (PNUD , ,UNICEF,) , le CIDHG et L'ONG française Hamap Démineurs.

Je vous remercie !18